



Propriétaire a bout de nerfs!

Par manon

bonjour, merci de prendre le temps pour lire mon messages. alors voila, j'ai un locataire qui ne pait plus son loyer et son bail a expiré depuis bientôt 1 ans, j'ai déjà perdu un procès l'année dernière parce que mon avocate était nulle, il manquer des papiers et ne la pas vue. bref aujourd'hui je redemarre la procedure avec une avocate plus cher et apaprament mieux mais elle me dit que je peux encore perdre car il fai un dossier de surendettement et le juge peut fixer un loyer de 300 euros car la ville na plus de logement sociaux a la taille de cette famille alors que ma maison en vaut 750 euros par mois. dois je continuer la procedure? ou dois je payer des gens malhonnette pour le metre dehors il squate ma maison je sais plus quoi faire! en plus j'ai mis les maison a la vente mais des que des visite aproche il crie sur les gens et leur fait peur! aidez moi svp!!! merci cordialement